



Présent(e)s : Mme Di Fiore, M Dubuisson, Mme Fea Mesnage, M. Hecquard, Mme Janssen, Mme Lederman, Mme Loutrel, Mme Mathieu, Mme Orhant, M. Peyrot et M. Riché.

Excusé(e)s : Mme de Mun, Mme Bru, Mme Moreau et Mme Pertriaux.

La réunion ayant été déplacée, Mme Anne Lebreton, élue référente du Conseil de quartier Les Iles ne peut pas être présente.

Mme Florence Mathieu introduit la réunion en rappelant que le Conseil de quartier est une instance apolitique de démocratie participative. Mme Isabelle Orhant rappelle la petite échelle du quartier et l'intérêt des membres du Conseil de quartier d'être des citoyens et non des partisans. Mme Annabelle Imbert, Conseillère technique au cabinet de M. Ariel Weil, Maire du 4^e arrondissement, précise que le Conseil de quartier n'a jamais eu vocation à être politique.

Intervention de Mme Annabelle Imbert, Conseillère technique au cabinet du Maire du 4^e en charge de la démocratie locale

Mme Annabelle Imbert se présente en expliquant qu'elle est arrivée depuis un mois au cabinet de M. Ariel Weil sur les délégations de Participation citoyenne, Vie associative, Jeunesse, Senior, Sport, ESS et Affaires sociales. Elle précise que Mme Anne Lebreton ne peut pas être présente en raison du changement de date de la réunion.

Elle explique avoir effectué un stage à la Direction de la Voierie et des Déplacements (DVD) et a pu constater la surcharge de travail des agents de la DVD, notamment ceux de la Section Territoriale de Voierie (STV). Elle soulève le problème RH actuel de cette direction de la Ville de Paris, qui présente un réel souci d'attractivité. Elle précise que la Mairie du 4^e est dans une démarche d'apaisement de la STV : les urgences sont traitées et les autres demandes s'ajoutent aux projets sur lesquels travaille la STV.

Mme Isabelle Orhant fait remarquer que des personnes bougent les panneaux situés rue Le Regrattier. Mme Annabelle Imbert précise que les signalements de ce type peuvent être effectués sur l'application Dans ma rue et que les remontées via cette application sont traitées aussi rapidement que celles qui transitent par la Mairie du 4^e.

Mise en Zone 30 et rue Saint-Louis en l'île

Mme Annabelle Imbert annonce que la mise en zone 30 et la circulation dans le bout de la rue Saint-Louis en l'île sont des sujets prioritaires pour la Mairie du 4^e. Elle précise que la Mairie du 4^e reste dans l'attente d'un retour des services suite à l'envoi du plan transmis par les membres du Conseil de quartier.

Hôtel Dieu

Mme Annabelle Imbert explique que les projets de l'Hôtel Dieu et de l'Île de la Cité ne sont pas pilotés par la Mairie du 4^e et que la Mairie du 4^e ne sait pas comment seront occupés les espaces de l'Hôtel Dieu. Elle rappelle que la restructuration de l'Hôtel Dieu prévoit à terme, 2/3 des espaces dédiés à la sphère médicale (médecine, recherche médicale etc) et 1/3 à valorisation commerciale. La Mairie du 4^e n'a pas d'information plus précise sur le projet.

Mme Annabelle Imbert ajoute que le tiers à valoriser donnera sur le parvis de Notre-Dame et que par déduction, l'entrée de la partie médicale sera effectivement localisée à un autre endroit.

Mme Annabelle Imbert précise que la révision du PLU n'est pas encore lancée. Mme Florence Mathieu explique que la commission de sécurité de l'APHP était obligée de valider la révision du PLU pour lancer l'appel à projet. M. Maxence Hecquard demande si la Mairie de Paris a donné son accord pour donner des baux. Mme Annabelle Imbert explique que le PLU n'a pas été modifié pour le moment et que la Mairie du 4^e a défendu la vocation médicale de l'Hôtel Dieu. Elle ajoute qu'elle reviendra vers le Conseil de quartier avec des éléments plus précis. M. Maxence Hecquard demande

quelle est la procédure du changement de PLU, combien de temps cela dure et si les habitants sont consultés. Mme Annabelle Imbert précise que dans le cadre général du fonctionnement du PLU les habitants sont consultés lorsque le projet a un impact sur l'espace public mais qu'étant donné la particularité du projet de l'Hôtel Dieu elle n'a pas d'élément précis. Elle annonce qu'elle va se renseigner sur le projet de l'Hôtel Dieu, tout en rappelant que la Mairie du 4^e n'est pas pilote sur le dossier.

Ile de la Cité

Mme Annabelle Imbert précise que le projet de l'île de la Cité résulte d'une mission d'étude et d'orientation commandée par l'ancien Président M. François Hollande qui a pour objet de réfléchir à l'avenir de l'Île de la Cité sur les vingt-cinq prochaines années. Elle ajoute que la Mairie du 4^e reviendra vers les membres du Conseil de quartier dès qu'elle aura davantage d'informations sur le projet.

Tarification de l'amende relative au stationnement résidentiel

Suite au questionnaire des membres du Conseil de quartier sur la tarification différente des amendes appliquée pour les résidents du centre de Paris, Mme Annabelle Imbert a demandé une clarification aux services de la Ville, et reviendra vers les membres du Conseil de quartier.

Point Pollution par M. Claude Peyrot

M. Claude Peyrot souhaite évoquer depuis plusieurs réunions la pollution due aux particules fines qui sont les plus dangereuses pour la santé publique. Il précise que les niveaux d'exposition pour les habitants et les écoliers sont particulièrement élevés dans la zone est de l'Île St Louis, des Célestins et du quai Henri IV. Il explique que 2/3 de la pollution aux particules fines proviennent de la circulation automobile (moteurs, usure des pneus, des revêtements et des plaquettes de frein) dont 1/3 de la navigation, soit environ 25% de la pollution aux particules fines qui provient des bateaux. Il rappelle que les bateaux font demi-tour au niveau du quai Henri IV. Il évoque l'obligation mise en place à Rotterdam d'avoir des bateaux fonctionnant au gaz. Il ajoute qu'il semble que la société des bateaux mouches ait commencé à mettre en service des bateaux avec un moteur à hydrogène.

La question posée à la Mairie est de connaître les mesures qui sont prises pour évaluer, contrôler et réduire le risque ainsi posé par les moteurs de la batellerie et des bateaux touristiques aux riverains des îles.

Mme Carlotta Fea Mesnage évoque le train « Another Paris » qui roule au diesel, passe par l'île Saint-Louis et qui est très polluant.

M. Maxence Hecquard demande si la Mairie a les moyens juridiques d'imposer à une péniche de se mettre au fonctionnement électrique. Il souhaite également connaître les actions prises par la Mairie et celles des différents acteurs de la navigation sur la pollution fluviale.

Mme Patricia Di Fiore précise que le Conseil de quartier peut émettre un vœu sur le sujet. L'idée de faire une lettre sur le sujet est évoquée.

Actions du Conseil de quartier

Projet Iles aux trésors

En l'absence de Mme Marie Pertriaux, M. Claude Peyrot explique que le projet Iles aux trésors se passe bien. Il rappelle le besoin en bénévoles pour la chasse aux trésors organisée le samedi 7 avril 2018. Il précise que le professeur de dessin de l'école Saint-Louis en l'île travaille actuellement à la réalisation de l'affiche de l'exposition qui aura lieu la dernière semaine de juin.

Projection du film « Retour au Palais »

Mme Florence Mathieu explique avoir eu des contacts avec la réalisatrice d'un film sur l'île de la Cité et le Tribunal Administratif intitulé « Retour au Palais ». Elle souhaite organiser au nom du Conseil de quartier une projection gratuite en Mairie du 4^e suivie d'un débat. Elle envisage d'inviter les membres du Conseil de quartier du 1^{er} arrondissement, du quartier du bout de l'île de la Cité.

Il est précisé pendant la réunion que la projection du film est envisagée le vendredi 13 avril 2018. En raison de l'indisponibilité de la réalisatrice à cette date, une nouvelle date est à présent envisagée.

Atelier Troc de livres

Mme Florence Mathieu explique avoir participé à l'atelier "pratiques innovantes" mis en place par l'association Cap ou pas Cap, qui portait sur le troc de livres. Elle propose la réflexion de mettre en place un troc de livres dans le quartier, soit en l'associant avec une fête d'école, soit à la fête des voisins.

Composteur

Les membres du Conseil de quartier avaient proposé d'installer un composteur de quartier dans le square Jean XXIII. Mme Florence Mathieu précise que la mise en place d'un compost nécessite la présence d'un jardin partagé. Elle ajoute qu'un groupe de riverains est prêt à s'en charger.

Il est annoncé qu'il existe une association, Les jardiniers du 4^e, qui peut aider et donner des conseils sur la mise en place d'un compost. Mme Florence Mathieu va les contacter.

Square Barye

Les membres du Conseil de quartier échangent sur le square Barye. Certains membres trouvent que ce square n'est pas agréable et s'interrogent sur la remise en fermeture du square. Ils évoquent la faible fréquentation du square et l'insécurité qui y règne.

L'organisation éventuelle d'une bourse aux livres dans le square Barye pourrait dynamiser sa fréquentation, incitant les personnes à s'y rendre pour quelque chose.

Les membres du Conseil de quartier regrettent de ne plus pouvoir utiliser le jardin du tribunal administratif, situé derrière le square Albert Schweitzer.

Fusion des arrondissements du centre

Un groupe de travail s'est réuni plusieurs fois sur la question de la fusion des quatre arrondissements du centre et rend compte de son travail pendant la réunion.

Projet pour la future Mairie de secteur

Certaines activités sont souhaitées pour les habitants dans la future mairie de secteur : une bibliothèque, 1 pôle citoyen dans chacun des bâtiments des mairies actuelles, des permanences institutionnelles (CAF, Logement...), des permanences d'associations, des salles disponibles, un espace sportif à disposition des associations, un espace dans une des mairies vacantes consacré aux seniors, des services à la personne, une crèche et un centre intergénérationnel.

Géographie des Conseils de quartier

Trois propositions de géographie des conseils de quartier sont présentées lors de la réunion.

Mme Patricia Di Fiore souhaite qu'il y ait davantage d'habitants dans les conseils de quartier et davantage de renouvellement.

Mme Isabelle Orhant est favorable à la fusion des deux îles, rappelant qu'elles ont une histoire commune, la même problématique insulaire et des problèmes dû au tourisme.

M. Louis-Romain Riché est également favorable à la réunion des deux îles et se prononce pour la proposition n°2.

Mme Anke Janssen se prononce en faveur de la proposition n°2, et souligne la réelle frontière que constitue la rue de Rivoli.

M. Claude Peyrot est favorable à une géographie qui développe la relation île Saint-Louis-Marais. Il se prononce davantage pour la 1^{ère} proposition mais également pour la seconde.

M. Maxence Hecquard est favorable à la 2^{nde} proposition.

Questions posées à la Mairie du 4^e

- **Hôtel Dieu** : quelle est la procédure du changement de PLU, combien de temps cela dure et les habitants vont-ils être consultés. La Mairie de Paris a-t-elle donné son accord pour donner des baux ?
- **Mise en zone 30** : Les membres du conseil de quartier souhaitent rencontrer la DVD pour

échanger sur le plan de mise en zone 30 après l'envoi d'un plan de situation actuel.

- **Ile Saint-Louis** : Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître la date des travaux du bout de la rue Saint-Louis en l'île, celle du retrait du sens interdit et quand la réutilisation du bout de la rue sera permis.
- **Pollution fluviale** : quelle sont les mesures qui sont prises pour évaluer, contrôler et réduire le risque ainsi posé par les moteurs de la batellerie et des bateaux touristiques aux riverains des îles ? La Mairie a-t-elle les moyens juridiques d'imposer à une péniche de se mettre au fonctionnement électrique ?

Prochaines réunions 2017

De 19h à 21h en salle voyelles du Pôle citoyen de la Mairie du 4^e

Mercredi 10 avril

De 19h à 21h en salle calmon de la Mairie du 4^e

Mercredi 29 mai